



## « Lobbying sectaire international et contre-pouvoirs »

Interventions de Catherine Picard, présidente de l'UNADFI et Jean Pierre Jouglu, UNADFI.

Colloque de la FECRIS

« L'internationalisation des sectes : un danger pour les droits de l'Homme en Europe »

Bruxelles, 25 mars 2006

Nous devons considérer que les sectes sont des organisations à part entière. Lorsqu'un mouvement a une histoire vieille de plus de cinquante ans, il est illusoire de penser qu'il reste en retrait de la scène où s'exerce le pouvoir. Efficaces, les sectes savent se donner les moyens d'exister sur la scène politique et économique. Il serait vain et dangereux de continuer à les considérer comme de simples associations désintéressées, vivant de l'air du temps. Elles ont construit leur projet, à l'intérieur de la société, c'est-à-dire qu'elles ont édicté leurs règles à côté des lois et parfois même à leur encontre, qu'elles ont formé leurs cadres et qu'elles utilisent les outils de pression qui visent à faire légaliser leur action. Elles ont bien compris que le seul moyen de poursuivre leur développement passait en partie par les réseaux d'influence qu'elles sauraient mettre en place tant au niveau national qu'international.

### Qu'est-ce que le lobbying ?

Le lobbying est un des outils qui permet d'approcher les pouvoirs au plus près. C'est un moyen de stratégie de développement au même titre que la publicité ou le marketing.

Et ce n'est pas le moindre des paradoxes de constater que tout le monde en parle, sauf les premiers intéressés, à savoir les pouvoirs institués.

#### Pourquoi ?

Parce que derrière chacun de ces deux sujets se cache la même difficulté. Celle d'appréhender de manière pragmatique les modes opératoires, et particulièrement le coût de la démocratie. Le lobbying n'est finalement rien d'autre qu'un service - payant - de médiation des intérêts, de même que les partis sont

un instrument de polarisation du débat et de recrutement de la classe politique. D'un point de vue républicain, on peut considérer que son existence même bat en brèche le principe fondamental de l'intérêt général et de son immanence.

L'intérêt général est l'expression de la volonté générale. Elle exprime non pas l'addition de ce que chacun désire pris séparément (ce qui serait alors la somme des intérêts particuliers), mais ce que tout citoyen est en droit d'attendre en tant que membre de la communauté que forme la république, à égalité de droits et de devoirs avec ses concitoyens. L'intérêt général est l'expression d'une communauté de Droit.

Il est au cœur de notre sujet de démontrer que le lobbying est

bien un affrontement entre un réseau d'influence qui défend des intérêts particuliers et ceux qui sont élus pour garantir l'intérêt général, pierre angulaire de l'action publique.

Plus qu'une rustine appliquée sur le système de représentation, le lobbying est devenu un moyen banal d'intervention dans la vie publique non seulement pour de grandes entreprises mais aussi de nombreuses organisations à but non lucratif.

De même que la politique - qu'on le regrette - ou pas s'est fortement professionnalisée, défendre les intérêts des uns et des autres tout au long des processus de plus en plus complexes par lesquels se forment des règles de vie en commun suppose, de plus en plus souvent,

le recours à des spécialistes. Ces spécialistes sont les lobbyistes.

### Quels intérêts défendent-ils ?

Des intérêts privés, de nature économique, financière, patrimoniale mais aussi des intérêts moraux, intellectuels ou « religieux ». Il est essentiel pour eux que cette démarche se fasse de manière indirecte, de manière à renforcer une position ayant des incidences financières.

Lorsque les sectes construisent un discours pseudo religieux, spirituel, philosophique ou humaniste... elles construisent en fait un support de prosélytisme, d'asservissement de l'individu, d'exercice de pouvoir attentatoire aux libertés, mais ce discours est aussi et peut-être surtout, le paravent qui dissimule des activités qui ne sont plus ni confinées, ni confidentielles. Ces activités sont économiques et sont sources de ressources, de placements et, de ce fait, doivent s'inscrire dans le marché.

### Qui est influencé ?

Seules les organisations détentrices par délégation de la souveraineté : Etats, collectivités locales, Union européenne (et les instances de régulation qui ont des prérogatives de puissance publique), sont les cibles du lobbying.

### Pour obtenir quels avantages ?

La promotion, la protection, la prise en compte d'intérêts particuliers, mais surtout l'introduction qui permet d'influencer la loi, ou le marché public : modification d'une norme juridique, modification d'une décision pouvant créer des droits, nomination à une fonction publique. Le plus important me semble-t-il reste la demande de reconnaissance des intérêts que l'on défend comme étant légitimes.

La première question qui se pose est celle de la légitimité de ces groupes d'intérêt.

Question non tranchée et qui n'est pas prêt de l'être puisque l'Etat et les pouvoirs institués ne sont pas en position, ou ne veulent pas opérer un « tri » entre ces intérêts. Nous sommes donc condamnés à vivre avec la profusion des prises de position de groupes d'intérêt mal connus et dans une certaine confusion quant à leur influence effective sur notre sort commun. De là à penser que les lobbyistes sont une source de progrès pour la démocratie, il y a un pas.

Pour certains, le lobbying ne serait rien d'autre qu'un des rouages du débat démocratique moderne dans une société complexe où la technicité des sujets le dispute à la multiplicité des acteurs. Les lobbyistes n'y seraient rien moins qu'une avant-garde institutionnelle.

Le lobbying des ONG, par exemple, leur assure une véritable capacité d'influence de nature à contrebalancer les lobbys économiques. Certains professionnels de la communication n'hésitent même plus à affirmer que les ONG, parce qu'elles jouissent dans le public d'une image souvent très positive, font véritablement concurrence aux états. Ces organisations sont considérées parfois comme une force d'appoint et elles se trouvent parfois manifestement en position de cogérer certaines politiques publiques lorsque la commission européenne leur a dévolu un rôle d'expert.

On comprend mieux la volonté des sectes d'accéder à la reconnaissance d'ONG.

Pour d'autres, le lobbying peut également fort bien s'exercer au bénéfice d'une catégorie donnée... et aux dépens des autres.

Il est intéressant de traiter de ce sujet dans la ville du lobbying, car aujourd'hui il n'est pas une ONG, un groupe d'intérêt, une entreprise qui n'ait auprès du Parlement, son représentant. Des formations sont mises

en place, sanctionnées par des diplômes d'études supérieures ; des cellules de contrôle du lobbying fonctionnent ; des listes officielles de lobbyistes agréés par le Parlement se trouvent sur son site ; et les demandes de réglementation de cette « chose » jusqu'alors un peu secrète, un peu informelle, se font pressantes de la part des responsables politiques.

Comprendre le lobbying nous intéresse car nous considérons que si les sectes l'ont totalement intégré à leur mode de fonctionnement, les associations de défense de victimes, dont nous faisons partie, sont à des années lumière de l'avoir pris en compte. Pourtant notre action ne peut plus se contenter du cadre étroit de l'action associative, quelles que soient la qualité de cette action, son utilité et la conviction de ceux qui la mènent. Une des principales difficultés à l'origine de cet éloignement réside dans le fait que la règle élémentaire du lobbying est de bien maîtriser le fonctionnement des institutions. Force est de constater que nous avons des progrès à réaliser.

C'est pourquoi approfondir cette question du lobbying est essentiel pour la promotion de notre action et la nécessaire adaptation de nos modes d'intervention. C'est au prix de ces adaptations que nous défendrons au mieux les intérêts des victimes de plus en plus nombreuses des escrocs du rêve.

Catherine Picard

## II. Le lobbying sectaire

Deux approches possibles du lobbying sectaire :

### Approche analytique

Une première approche analytique, par secteur d'activité et d'entrisme sectaire – éducation santé, aide humanitaire, développement personnel, sphère pseudo religieuse...; il s'agit là d'un lobbying de type « classique » comparable grosso modo au lobbying d'entreprise: il s'agit de représenter et défendre les droits ou intérêts des groupes sectaires ou à dérives de nature sectaire, à travers une information allant de l'influence à l'intoxication, auprès d'organismes privés ou publics susceptibles de prendre des décisions affectant les intérêts ou droits des dites sectes. C'est de cette approche qu'a traité la revue trimestrielle de l'UNADFI, Bulles N° 88, en décembre 2005 à laquelle je vous renvoie.

Au-delà des dérapages classiquement crapuleux auxquels sont exposés les lobbyistes (je ferai mention ici de l'accusation récente d'escroquerie à hauteur de 82 millions \$, des accusations de conspiration et de transfert frauduleux de capitaux qui pèse sur un lobbyiste professionnel de Washington), le lobbying est une remise en question du fondement de nos sociétés. Ce lobbying constitue en lui-même un danger pour nos structures politiques, tout comme le lobbying classique exercé au niveau économique, dans la mesure où les structures politiques ont de plus en plus tendance à rechercher le fondement de leur légitimité dans des processus d'influences ou de pressions plutôt que dans l'expression des suffrages électoraux, ce qui constitue véritablement une régression au regard du fonctionnement démocratique moderne.

### Changement de paradigme

Une autre approche du lobbying sectaire peut être pensée en terme de changement de paradigme<sup>1</sup>.

C'est cette seconde approche qui retiendra notre attention parce que, d'une part les sectes ont en commun de poursuivre un changement de paradigme et se servent de ce projet comme élément fédérateur, de façon concertée exactement depuis 1980, date de parution du livre culte fondateur du Nouvel âge « Les Enfants du Verseau »<sup>2</sup> de Marilyn Ferguson, et d'autre part parce que cette approche est de nature à nous faire prendre conscience des lacunes qui sont les nôtres dans notre démarche de défense des victimes de sectes.

Depuis quelques années, l'essentiel de l'agressivité propre au lobbying sectaire porte sur cet aspect de changement de paradigme et non plus seulement sur la publicité que tel ou tel groupe sectaire peut se faire directement en s'appuyant sur certains médias complaisants. Ce discours paradigmatique va de pair avec le développement du discours général revendiquant les minoritarismes, le relativisme des valeurs, etc.

Chaque aspect de la vie publique est concerné par cet effort déployé par les sectes en vue de donner un sens prétendument nouveau à la pensée ; tout devient cible au sens commercial dans le nouveau marché sectaire.

<sup>1</sup> Définition donnée par Marilyn Ferguson : « Un paradigme est une sorte de structure intellectuelle permettant la compréhension et l'explication de certains aspects de la réalité... Un changement de paradigme est, sans équivoque, une nouvelle façon de penser les vieux problèmes ».

En philosophie, il s'agit d'un renvoi aux conceptions platoniciennes selon lesquelles le monde des idées serait le prototype du monde sensible dans lequel nous vivons.

<sup>2</sup> « The Aquarian Conspiracy » Marilyn FERGUSON, 1980, « Les Enfants du Verseau, Pour un nouveau paradigme », édition française Calman-Lévy, 1981.

Je donne quelques exemples :

- Remise en question des fondements de la médecine moderne (je ne parle pas uniquement de la Nouvelle médecine germanique de Mr Hamer, mais de la déferlante énergétique qui vient recouper les brisées des médecines dites abusivement douces),

- Remise en question des fondements éducatifs (écoles Steiner, enfants indigos, etc.),

- Remise en question du management entrepreneurial par le biais de formations diverses...

Les exemples pourraient être multipliés, mais ce qui nous intéresse c'est de mettre en lumière le fait que derrière chacune de ces activités concrètes il y a un fondement théorique qui sert de soubassement et qui n'aspire ni plus ni moins qu'à changer la société en changeant les paradigmes. Il ne s'agit pas pour moi de m'inscrire dans une quelconque thèse conspirationniste, mais simplement de retranscrire les ambitions clairement exprimées par les « conspirateurs du Verseau » comme les appelle Marilyn Ferguson elle même.

Les paradigmes sectaires nous intéressent au plus haut point car ce sont eux qui servent de ciment à la cohésion sectaire à deux niveaux :

- tout d'abord ciment au niveau de l'adhésion des adeptes à la doctrine qui logiquement fonde l'emprise sectaire sur les adeptes, emprise basée sur les paradigmes partagés ;

- ensuite le changement de paradigme prôné par les sectes nous intéresse parce qu'il constitue aussi, cette fois au niveau groupal, en même temps le moteur du lobbying sectaire et la forme ultime de ce lobbying dans la mesure où le projet sectaire est un projet de nature politique, au sens de mise en place d'une relation de pouvoir

dans le groupe, avec vocation d'être exporté dans la société profane.

Relation de pouvoir d'une part entre le groupe et le gourou, relation de pouvoir d'autre part comme modèle social de fonctionnement à répéter dans le monde extérieur.

L'approche victimologique du phénomène sectaire qui est la notre nous a permis de comprendre que l'assujettissement de l'adepte aux exigences du gourou constitue une des principales dangers sectaires mais également que cet assujettissement ne peut se réaliser que si il y a une adhésion à une doctrine dont la prégnance est d'autant plus forte qu'elle est sous-tendue par un changement paradigmatique.

Si la doctrine n'est pas porteuse du projet de changement de paradigme, elle n'a aucune chance de se maintenir.

Plus que de l'entrisme classique dans les structures de la société civile, le but poursuivi par les sectes modernes c'est le changement dans les modes de pensée de nos contemporains car la banalisation du contenu doctrinal sectaire à travers la littérature ou divers supports « profanes » prépare nos contemporains à devenir perméables aux doctrines véhiculées par la multitude des groupes dérivants. Il suffit de lire la presse people et quelques publications à prétention psychologique pour s'en convaincre. Ce but qui est de changer de paradigme est difficile à cerner car ces changements dans la vision du monde se font à l'insu de chacun de nous. Ces changements sont pourtant lourds de conséquences car ils ne visent rien de moins qu'à saper les fondements de nos sociétés modernes et ce faisant à porter atteinte aux Droits de l'Homme.

Une illustration évidente de ce processus réside dans la ruée

vers l'Est de groupes sectaires occidentaux qui a suivi l'effondrement de l'URSS pour s'emparer de « nouvelles terres psychiques » désertées, l'ancien paradigme ayant volé en éclat.

Cette imprégnation de la pensée collective par de « nouveaux » paradigmes perçus comme allant de soi constitue la nouvelle forme insidieuse du lobbying sectaire qui devrait interpellier nos associations au niveau d'une prise de conscience et au niveau d'une réaction concertée et cohérente.

Le lobbying sectaire, s'il est insidieux, se manifeste ces dernières années avec de plus en plus d'arrogance. Il est donc de plus en plus visible, justement parce qu'il est convaincu d'être en train de réaliser et de réussir le changement de paradigme.

Pour faire toucher du doigt l'aspiration sectaire au changement de paradigme, disons un mot de ce que recouvre en réalité le paradigme sectaire prétendument nouveau. Le bric-à-brac sectaire peut être organisé autour de quelques axes présentés abusivement comme « nouveaux » alors qu'il ne s'agit simplement que du relookage de vieilles lunes, qui toutes nient à la fois la raison et ce qu'il est convenu d'appeler l'héritage philosophique des lumières. Une fois dénoncée l'imposture du renouveau, restent (comme composants des paradigmes sectaires) l'exaltation du sentiment de fusion océanique, la croyance à un monde peuplé d'esprits et traversé par des énergies spirituelles, la certitude de la toute puissance de l'esprit, la croyance à une conception holistique, l'illusion selon laquelle le réel objectif peut être remplacé par une reconstruction fantasmée, la dépendance tribale à la toute puissance d'un leader auto proclamé qui veut faire croire à ses adeptes à une libération des déterminismes individuels, etc.

### III. Les contre pouvoirs au lobbying sectaire

Notre action en faveur des victimes de sectes subit de façon évidente l'action de lobbying sectaire. Pour mémoire rappelons simplement le recours intenté par des parlementaires européens contre la reconnaissance de la FECRIS en tant qu'OING. Rappelons aussi la « propagande noire » qui s'exerce dans chaque pays à l'encontre de nos associations et même des pouvoirs publics.

Mais dans nos associations nous constatons quotidiennement les dégâts que cause aux adeptes la mise en œuvre des paradigmes sectaires. Ce constat nous amène à analyser de façon continue les stratégies sectaires.

Nous ne pouvons pas rester passif et nous sommes placés face à la nécessité d'agir à notre tour comme système de contre lobbying.

Les contre-pouvoirs que nos associations peuvent représenter impliquent qu'elles soient capables de donner une (contre) information féconde et c'est dans cette perspective que j'ai insisté sur la question du changement de paradigme.

Le contre pouvoir implique l'élaboration d'une idée claire et tout particulièrement au niveau de ce qui fonde nos valeurs, c'est-à-dire au niveau de nos propres paradigmes.

Il ne m'appartient pas de les décrire, mais il me semble que les efforts de nos associations doivent tendre à élaborer un axe commun dans les années qui viennent.

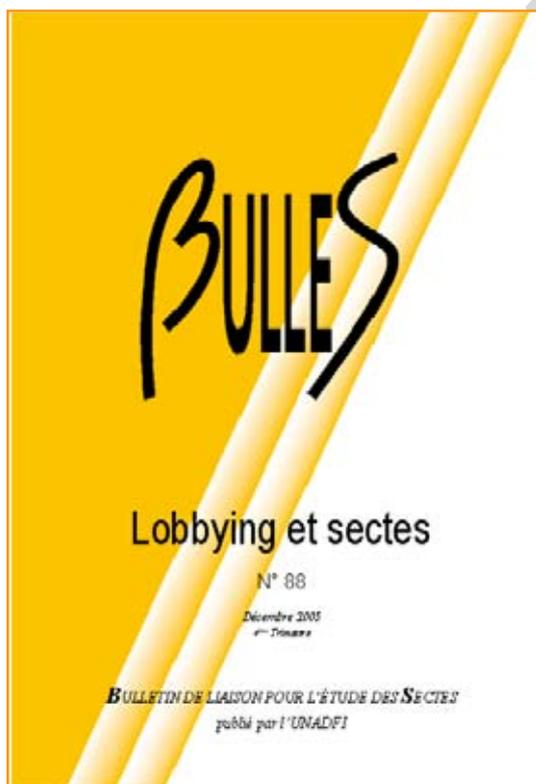
La FECRIS doit se donner les moyens de présenter son expertise pour légitimer sa compétence en matière d'analyse du phénomène sectaire et d'aide aux victimes de sectes, dans le but de représenter et défendre les objectifs contenus dans ses sta-

tuts, à travers une information rigoureuse, vérifiable et réciproque, auprès d'organismes privés ou publics susceptibles de prendre des décisions en lien avec ces objectifs.

Pour cela il faut que chacun de nous s'attache à analyser et à comprendre les paradigmes sur lesquels reposent les Droits de l'Homme et les libertés fondamentales, afin d'expliquer à ceux qui détiennent le pouvoir normatif les atteintes dont ces valeurs fondamentales européennes sont victimes de la part des groupes d'emprise sectaires.

Le lobbying correspond à une certaine forme de management dominée par une réflexion stratégique. C'est donc à refonder nos paradigmes que nous devons nous attacher et à expliquer aux instances locales, régionales, nationales et internationales, ce que recouvre le lobbying sectaire et le projet de changement paradigmatique poursuivi.

Jean Pierre Jougla



## Bulles n°88 Lobbying et sectes

### Sommaire

- Intellectuels et notables cautions des groupes sectaires
- De la « protezione » à la « promozione »
- Infiltration mooniste dans l'humanitaire
- La santé : des influences sournoises et pernicieuses
- Les infiltrations de la Kinésiologie
- Star System
- Sectes et entreprises
- Derrière la CAP
- Harcèlement judiciaire contre l'UNADFI